

## TEXTES PARUS AU JOURNAL OFFICIEL

■ *Journal officiel* du 16 janvier 2013

### Avis de vacance d'un emploi de sous-directeur

NOR : PRMG1301116V

Un emploi de sous-directeur (groupe III) est vacant à la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle, à l'administration centrale du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social et du ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

Sous l'autorité directe du chef de service, le titulaire de l'emploi aura la responsabilité de diriger la sous-direction de l'ingénierie de l'accès et du retour à l'emploi.

La sous-direction de l'ingénierie de l'accès et du retour à l'emploi est composée de trois missions :

- la mission de l'insertion professionnelle,
- la mission de l'insertion des jeunes,
- la mission de l'ingénierie de l'emploi.

La sous-direction est chargée de la conception et de l'animation des politiques de l'Etat en faveur de l'emploi des personnes éloignées provisoirement ou durablement du marché du travail.

A cette fin, elle conçoit, pilote et développe les dispositifs d'aide de l'Etat en faveur de l'insertion professionnelle des publics exclus ou fragiles au regard de l'accès à l'emploi.

Elle participe à la définition des programmes de lutte contre le chômage des jeunes mis en œuvre par le service public de l'emploi et, en lien avec le conseil national des missions locales, par le réseau d'accueil, d'orientation, d'information et de suivi des jeunes.

Elle contribue à la détermination des actions permettant d'accompagner l'entrée dans la vie active des jeunes sortant de formation initiale.

Elle élabore et promeut les mécanismes d'intervention et de solvabilisation de l'emploi en faveur des publics fragiles.

Elle propose et veille à la mise en œuvre des moyens propres à favoriser le développement de nouvelles activités ou de nouvelles formes d'emploi.

Elle conçoit et met en œuvre la politique de l'Etat en matière de soutien aux réseaux et associations à caractère national voués au développement des initiatives locales en faveur de l'emploi et du développement des emplois dans le secteur de l'utilité sociale.

Elle favorise le développement des possibilités d'emploi adapté aux personnes en difficulté dans les secteurs marchand et non marchand. Elle assure le secrétariat du conseil national de l'insertion par l'activité économique.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès Mme Isabelle EYNAUD-CHEVALIER chef du service des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle (mél : isabelle.eynaud-chevalier @emploi.gouv.fr, téléphone : 01-43-19-31-25).

Conformément aux dispositions du décret n° 2012-32 du 9 janvier 2012 relatif aux emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l'Etat, les candidatures, accompagnées d'un *curriculum vitae*, doivent être transmises par la voie hiérarchique, dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au *Journal officiel*, au ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social (direction des ressources humaines, DRH1A, 14, avenue Duquesne, 75350 Paris Cedex 07 SP).